

Appel à candidatures
Poste d'animateur/animatrice périscolaire et extrascolaire
+ Animation du futur Conseil Municipal des Jeunes
Service Enfance, Education, Jeunesse et Sports

Missions du poste :

- Proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs à destination d'enfants pendant les temps périscolaires.
- Proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs à destination des jeunes accueillis pendant les vacances scolaires.
- Co-direction de l'Alsh « Vac'actives »
- Assurer la surveillance et l'accompagnement des enfants lors de la pause méridienne.
- Mise en place, suivi et animation du Conseil Municipal des Jeunes.

Fonctions :

- **Garantir de la sécurité physique, morale et affective des enfants** : Respect des besoins et du rythme des enfants, faciliter la transition entre milieu familial et milieu scolaire
- Mener des **temps éducatifs** auprès des enfants et des jeunes
- **Gérer les différents temps de vie quotidienne** (accueil, activités, repas, sieste...)
- **Réaliser le suivi des règles d'hygiène et de sécurité**
- **Représenter** la commune dans le cadre des missions
- **Travailler en équipe** : transmissions d'informations essentielles, entraide, conseils...
- Participer aux **réunions et à la conception des programmes** en tenant compte des objectifs définis dans le projet éducatif et dans le projet pédagogique.
- Respecter le **programme établi**
- **Assurer la co-direction de l'ALSH « Vac'actives »**
- Contrôler la **présence** quotidienne des enfants et des jeunes
- Assurez la **surveillance et l'animation** des enfants/jeunes dans le cadre de l'accueil
- En lien avec le reste de l'équipe, vous avez en charge **le suivi du matériel pédagogique**.
- **Accompagner les jeunes** dans leurs projets, animer les échanges et être garant du cadre éducatif et démocratique
- **Rendre compte** le plus rapidement possible à la hiérarchie de tout évènement survenu lors de l'activité.
- **Respecter les grandes règles** définies ci-dessus ainsi que toutes remarques ou recommandations de votre supérieur hiérarchique

Compétences attendues :

- ✓ **Savoirs**
- Connaissance des besoins éducatifs et du développement de l'enfant selon les différentes tranches d'âge.
- Connaissance des techniques d'animation, d'éveil et d'expression corporelle.
- Connaissance des principes de la pédagogie de projet.
- Connaissance de la réglementation applicable aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).
- Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et des procédures d'urgence.
- Connaissance des techniques de négociation, de médiation et de gestion des conflits.
- Connaissance des outils numériques, des logiciels métiers (Concerto, outils de pointage, bureautique) et des procédures administratives liées au suivi du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

✓ Savoir-faire

- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets d'animation adaptés aux besoins des enfants.
- Mettre en œuvre une pédagogie de projet favorisant la participation et l'implication des enfants et des jeunes.
- Animer des activités d'éveil, d'expression et de loisirs favorisant le développement de l'enfant.
- Sensibiliser les enfants à la vie collective, au respect des règles et aux consignes de sécurité.
- Accompagner les enfants dans les gestes de la vie quotidienne tout en favorisant leur autonomie.
- Adapter les pratiques éducatives aux besoins, capacités et spécificités de chaque enfant.
- Encadrer et accompagner une équipe d'animation en assurant un positionnement professionnel adapté.
- Assurer le suivi administratif, rédactionnel et organisationnel des activités du Conseil Municipal des Jeunes.
- Préparer, rédiger et assurer le suivi des comptes rendus, bilans et documents administratifs.
- Anticiper, organiser et planifier les activités et le fonctionnement du service.
- Gérer les situations conflictuelles et mettre en œuvre des actions de médiation.
- Travailler en partenariat avec les familles, les équipes et les différents acteurs éducatifs.
- Utiliser les outils informatiques et les logiciels professionnels nécessaires à l'activité.

✓ Savoir-être

- Faire preuve de qualités relationnelles, pédagogiques et éducatives.
- Être à l'écoute, disponible et bienveillant.
- Faire preuve de sens des responsabilités et d'exemplarité.
- Savoir travailler en équipe et favoriser une dynamique collective.
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de chaque enfant et de chaque jeune.
- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de rigueur professionnelle.
- Posséder un sens développé de l'organisation et de l'anticipation.
- Faire preuve d'adaptabilité et de capacité à se remettre en question.
- Adopter une posture professionnelle favorisant l'inclusion, le respect, la coopération et la participation citoyenne.

Conditions d'exercice et qualifications requises :

Temps de travail non complet annualisé (26,58/semaine)

+ heures complémentaires dédiées au CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

CDD

Travail sur les périodes scolaires et de vacances scolaires, en semaine sauf besoin ponctuel.

Travail possible le samedi (CMJ)

Diplômes : titulaire du BPJEPS avec direction ACM ou BAFD ou équivalent

Expérience significative dans l'animation enfance jeunesse et la mise en place de projets.

La pratique de la langue bretonne serait un plus

Rémunération statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge)

Primes : mensuelle IFSE (à compter de 6 mois d'ancienneté) et annuelle (sous conditions)

Participation employeur complémentaire prévoyance et santé

Prise de poste : du 31 août 2026 au 03 janvier 2027

Adresser candidature (CV détaillé, lettre de motivation et copie du diplôme) à :

Monsieur Le Maire

11 place de Polignac - 56520 GUIDEL

Tél. 02 97 02 96 96

Ou par mail : drh@mairie-guidel.fr

Contact : Cécile JEUMER / Sylvie GUILLERME